

# Terminologie et développement linguistique au Zaïre <sup>(1)</sup>

## 1 Introduction

**A**u séminaire du Réseau international de néologie et terminologie organisé à Rabbat en juin 1991, je terminais mon exposé introductif en indiquant les principaux axes prioritaires pour les recherches terminologiques tournées vers le développement de nos sociétés, à savoir le domaine de la formation-éducation, celui de l'agro-alimentaire et enfin celui de la santé-hygiène. « C'est dans ces trois domaines, disais-je, que les problèmes de communication pour le développement demandent des solutions urgentes. La recherche terminologique peut y contribuer efficacement. » (Nyembwe 1991).

Le problème du développement même de nos langues n'est pas encore résolu car la plupart d'entre elles ne sont pas outillées pour servir dans tous les domaines du savoir. C'est pourquoi le développement linguistique n'est qu'un des aspects du développement en général. La recherche terminologique qui débouche sur l'élaboration et la confection d'ouvrages pratiques dans divers secteurs contribue au développement linguistique dans nos pays.

L'objet principal de cette contribution est d'être une illustration et un témoignage de la pratique terminologique dans le domaine de la formation-éducation.

À travers quelques exemples, j'essayerai de montrer comment les chercheurs du Celta essaient de

résoudre le problème de la terminologie grammaticale lorsqu'ils doivent concevoir et élaborer des manuels d'enseignement / apprentissage des langues zaïroises.

La question de la terminologie grammaticale s'est donc posée dès qu'il a fallu rédiger des manuels de langues destinés aux jeunes élèves de l'enseignement primaire.

Je rappelle qu'au temps de la colonisation de notre pays (1885-1960), il a existé au Zaïre des manuels de langues zaïroises dont les auteurs étaient des anciens coloniaux. Leurs connaissances en linguistique générale et surtout africaine n'étaient pas très approfondies. Aussi ont-ils conçu et rédigé des manuels de nos langues sur le modèle de la grammaire française, elle-même d'inspiration gréco-latine. La terminologie et les notions grammaticales qui furent introduites dans ces manuels ont été héritées de traditions grecque et latine.

Aujourd'hui, la linguistique s'est considérablement développée et les chercheurs zaïrois ont acquis une réelle maîtrise des connaissances linguistiques dans le domaine africain et bantu. La formulation des options de politique linguistique en vue de la promotion et du développement des langues nationales et locales est de plus en plus précise. Tout ceci crée une situation où la conception et la production des manuels de nos langues nécessitent un effort d'adaptation terminologique.

Un tel effort peut se faire dans deux directions:

- Un travail de correction terminologique vis-à-vis des anciens manuels de langues où des notions et concepts linguistiques et / ou grammaticaux étaient exprimés improprement et inadéquatement: il

(1) Texte, remanié et mis à jour, de la contribution intitulée « Terminologie et enseignement / apprentissage des langues zaïroises » présentée à la Rencontre internationale sur l'enseignement de la terminologie, Université de Genève, 21-22 septembre 1988.

faudrait en adapter et harmoniser la terminologie.

– Un travail de création terminologique vis-à-vis des *realia* qui jouissent déjà d'une dénomination grammaticale ou linguistique dans d'autres langues en général et en français en particulier et vis-à-vis des notions et concepts dont il faudrait inventer la dénomination. La création de cette dénomination nécessitant aussi la définition du terme trouvé.

Je me limiterai surtout à ce second volet du travail terminologique car le volet « correction terminologique d'anciens manuels » n'a pas encore été entrepris. Le Celta envisage d'entreprendre prochainement cette recherche d'adaptation métalinguistique.

## 2 La création terminologique dans le domaine grammatical

L'élaboration et la production de manuels d'enseignement / apprentissage des langues zairoises ont fait apparaître le problème de la métalangue grammaticale qu'il fallait créer. Nos chercheurs ont trouvé la solution de la création terminologique dans la traduction, dans la néologie et dans l'emprunt.

### 2.1 La traduction terminologique

Comme solution au problème de terminologie grammaticale, la traduction est une pratique très courante et fort ancienne.

Nos chercheurs dont la scolarisation est faite en français, langue officielle, partent de la terminologie grammaticale du français pour trouver des termes équivalents en langues zairoises.

Dans le cadre de la terminologie linguistique par exemple, la

traduction est faite grâce à la recherche de traits sémantiques équivalents en totalité. Un exemple emprunté à Bunduki (1975 : 3) illustre bien cette recherche de traits sémantiques équivalents.

Soit deux lexèmes ciluba et français, *ludimi* et *langue*.

On a dans cet exemple quatre sèmes identiques dans les deux champs sémantiques de *ludimi* et de *langue* qui permettent d'établir une relation d'identité, mieux d'équivalence entre les deux lexèmes. Mais si l'on considère le lexème français « langue » comme défini par les sèmes suivants :

S<sub>1</sub> « instrument », S<sub>2</sub> « de communication », il n'a plus pour équivalent en ciluba, le lexème *ludimi* au sens général mais plutôt le lexème *muakulu*. On constate ainsi que la recherche de sèmes identiques permet une traduction conforme au concept et à la notion exprimée par la langue de départ.

Dans le cadre de la terminologie grammaticale qui nous préoccupe, le chercheur a souvent affaire à des lexèmes monosémiques; il doit discerner l'idée-clé contenue dans le terme à traduire et procéder à la traduction non de ce terme, mais plutôt de ce que je pourrais appeler le *sème central* du terme.

	S <sub>1</sub> « partie charnue »	S <sub>2</sub> « mobile »	S <sub>3</sub> « de la bouche »	S <sub>4</sub> « organe du goût et de la parole »
ciluba <i>ludimi</i>	+	+	+	+
français <i>langue</i>	+	+	+	+

Illustrons cela par les exemples :

Exemple 1: *affixe* est défini par le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois et alii 1973) comme « un morphème non autonome qui est joint à un radical d'un mot pour en indiquer la fonction syntaxique, pour en changer la catégorie, en modifier le sens... »

Ce lexème est ainsi traduit :

– en lingala: *ekangami*: c'est-à-dire « ce qui s'attache à, ce qui est attaché à... ». Ce vocable provient du verbe *kokanga* = attacher, lier.

Exemple 2: *préfixe*

– en ciluba: *mwaku* « *mulamaci* », c'est-à-dire un mot qui s'attache à, ... qui attache ... qui lie. Ce terme provient du verbe *kulamata* = s'attacher. Il évoque également le verbe *kulamika* = attacher.

– en ciluba: *mulamaci mudjanjidi* (= affixe qui précède) littéralement « qui (s') attache à, qui précède ». Mais ce terme est aussi exprimé en ciluba par *mufileedi* = (ce) qui précède. Ce vocable n'est pas très générique en ce sens qu'il s'applique à diverses catégories d'êtres, et d'objets qui précèdent quelqu'un ou quelque chose. Ainsi on l'utilisera par exemple pour désigner, dans une procession, les gens qui occupent la tête du cortège.

– en kikongo: *kiyitisu*, du verbe *kuyitisa*.

– en lingala: *libandi-kombo* = qui commence le nom ou qui précède le nom (préfixe nominal) du verbe *kobanda* et du substantif *kombo* = nom.

Exemple 3: *suffixe*

– en lingala: *esukya*, ou *ekanga-tina*

(c'est-à-dire qui finit, qui termine ou finit le mot) du verbe *kosuka* = finir, terminer ou du verbe *kokanga* = arrêter.

– en ciluba: *mulamaci mushikiji* ou *mulamaci mushikididi* = qui est attaché à la fin ou qui s'attache pour terminer.

– en kikongo: *kilandisu*, du verbe *kulunda*.

Exemple 4: *consonne* qu'on définit comme un son comportant une obstruction totale ou partielle, en un ou plusieurs points du conduit vocal (Dubois et alii, 1973: 116). L'idée-clé (ou le sème central) retenue est celle d'obstruction, d'obstacle et c'est elle qui va guider la traduction en langues zaïroises.

– en lingala: *ekakemisa*, du verbe *kokakema*=empêcher, opposer un obstacle.

– en ciluba: *dileta dicintàmàna* (c.-à-d. son obstrué).

Exemple 5: *analyse* où l'idée-clé retenue est celle de distribution, de répartition. D'où des traductions qui aboutissent aux lexèmes:

– en lingala: *likaboli*=le fait de répartir, de partager, de distribuer, du verbe *kokabola*=répartir.

– en ciluba: *disulakaja*, du verbe *kusulakaja* = répartir, distribuer, démêler.

– en kikongo: *nsasa* du verbe *kusanga*.

Exemple 6: *alphabet*

– en ciluba: *nsangilu wa malèta* (=réunion des lettres).

Comme on peut le constater, ces exemples illustrent parfaitement une des procédures dans la pratique terminologique utilisée par nos chercheurs. Cette méthode, note Bunduki (1975: 5) à propos du ciluba, a permis la nomination d'un grand nombre de concepts déjà désignés en français au moyen de signifiants propres en ciluba et l'établissement d'une relation d'équivalence totale entre les lexèmes du français pris comme langue d'entrée lexicale et les lexèmes du ciluba.

## 2.2 La création néologique

«L'activité et la création terminologiques, écrit J.-P. Leduc-

Adine (1980: 16), sont intimement liées à la néologie c.-à-d. qu'elles postulent un système de règles qui permettent et contraignent la création et le fonctionnement de nouvelles unités.» Les procédés de formation des mots sont connus et utilisés par tous les lexicologues. Je me limiterai à illustrer spécialement les procédés les plus employés par nos chercheurs, à savoir la dérivation, la composition et enfin l'emprunt.

### 2.2.1 La dérivation

Il arrive souvent que la dérivation intervienne dans la création terminologique grammaticale après que le chercheur a procédé à la traduction dont on vient de traiter. En d'autres termes, une fois que le terme a été traduit conformément à la

procédure décrite précédemment, on procède à la formation de nouvelles unités terminologiques par dérivation. Les quelques exemples ci-après l'illustrent parfaitement:

– en kikongo: à partir du verbe *kusonika*=écrire, on peut obtenir différents termes grammaticaux tels que:

- *nsonika*=écriture

- *nsonikisa*=travaux écrits

- *lusonokono*=rédaction.

– en lingala: le verbe *koloba*=parler, peut donner:

- *liloba*=parole

- *noloba*=dictionnaire

- *nolobela*=parler

- *maloba*=dires.

– en ciluba: le verbe

*kuakula*=parler, peut donner:

- *mwaku*=mot, parole,

- *mwakudi*=locuteur,

- *mwakula*=grammaire,

- *mwakulavi*=parleur.

– en ciluba: *kufunda*=écrire, donne:

- *mufundi*=écrivain, rédacteur

- *kufundisha*=faire écrire

- *difunda*=rédaction, orthographe, copie

– en ciluba: le verbe

*kulonga*=apprendre, donne:

- *kulongesha*=enseigner

- *dilonga*=apprentissage, étude

- *dilongesha*=leçon

- *dilongolala*=correction (syn.: *dilengeja*)

- *mulongeshi*=enseignant, maître

– en ciluba: le verbe *kubala*=lire, donne, par dérivation, les termes suivants:

- *dibala*=lecture

- *dibadisha*=le fait de faire lire, leçon de lecture, apprentissage de la lecture.

– en ciluba: les verbes *kukonka*=interroger et *kukema*=s'étonner, s'exclamer, donnent respectivement:

- *cikonkelu*=point d'interrogation

- *cikemenu*=point d'exclamation.

### 2.2.2 La composition

La composition ou la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue est un procédé de création terminologique très productif dans nos langues.

Exemple 1: *calligraphie*

– en lingala: *calligraphie* est exprimé par le lexème *komape* (= écrit propre, clair) qui provient du verbe *kokoma* = écrire, d'où le dérivé *koma* et de *pe*: propre, clair.

– en ciluba: *calligraphie*=*difunda dya nsongu* du verbe *kufund*=écrire et de *kwansongu*=bien.

Exemple 2: *dictée*

– en kikongo: *dictée* est exprimée par le terme *nsonika-ngwila*, du verbe *kusonika*: écrire et du verbe *kuwa*=entendre.

– en ciluba: *dictée* est exprimée ainsi: *kwamba kufundisha*, composé de *kwamba*=dire et de *kufundisha*=faire écrire.

Exemple 3: *dictionnaire* est exprimé

en ciluba par le composé *nkonga myaku* (du verbe: *kukonga*=interroger, demander et du substantif pluriel *myaku*=mots, paroles, dires.

Exemple 4: en ciluba, la composition est le procédé néologique le plus généralisé. Ainsi par exemple, à partir de *mufileedi*=préfixe, on arrive à la formation de:

– *mufileedi wa mufidi*=préfixe adjectival

- *mufileedi wa cibikidilu* = préfixe nominal
- *mufileedi wa mupinganyi* = préfixe pronominal
- *mufileedi wa pa mwanda* = préfixe verbal, etc.

De même, le terme *pronom* = *mupinganyi* donnera, par composition, les termes suivants :

- *mupinganyi mufunkunyi* = pronom démonstratif
- *mupinganyi ukeena usungulula* = pronom indéfini
- *mupinganyi mukonki* = pronom interrogatif.

### 2.2.3 L'emprunt

Les ressources lexicogéniques d'une langue ne sont pas illimitées; quand bien même le seraient-elles, les chercheurs ont des capacités de création limitées. L'emprunt, en tant que source de néologismes terminologiques est la solution la plus évidente, la plus efficace internationalement car elle neutralise partiellement les différences interlinguistiques et respecte ainsi la notion originelle plus aisément repérée et, ajoute A. Rey, «solution la plus paresseuse» (Leduc-Adine, 1980: 19). Le sens de l'emprunt est bien connu, de la langue plus ou moins dominante à la langue emprunteuse. Dans le cas qui est le nôtre, c'est au français qu'on emprunte la terminologie grammaticale.

Je me limiterai à quatre exemples pour illustrer cette procédure :

Exemple 1: *alphabet*

- en lingala: *afabe*
- en kikongo: *alufabi*
- mais en ciluba, on a recouru à la traduction pour aboutir à un lexème composé *nsangilu a maleeta* obtenu après avoir dégagé l'idée-clé par traduction.

Exemple 2: *dictée*

- en lingala: *dikite*
- en kikongo: *dikité*
- mais en ciluba, on a eu recours à

la composition qui a abouti à *kwamba kufundisha*

Exemple 3: *personne*

- en lingala: *persona*
- en kikongo: *persona*
- mais en ciluba, on garde l'équivalent «muntu».

Exemple 4: *syllabe*

- en kikongo: *silabi*
- en ciluba: *nshilaba*

Exemple 5: *classe*

- en ciluba: *kalaasa*

## 3 Conclusion

En conclusion, on peut dire que le développement linguistique dans les pays du Sud passe par un travail d'élaboration et de production d'outils grammaticaux et lexicographiques qui impliquent un travail terminologique. En d'autres termes, les recherches terminologiques contribuent au développement de nos langues.

Je voudrais cependant souligner le fait que si le travail de terminologie grammaticale et/ou linguistique en langues zaïroises se fait essentiellement à partir du français, langue étrangère mais langue officielle chez nous, il ne faut pas se contenter de simples calques. Il existe des concepts grammaticaux du français qui n'ont pas d'équivalents en langues zaïroises ou qui ne jouent pas le même rôle qu'en ces langues. Le concept d'«article» en français par exemple a son importance alors que dans nos langues, c'est plutôt la notion de «préfixe» qui joue un grand rôle. Chaque substantif en français déclare un genre féminin ou ou masculin; dans nos langues, cette notion n'a aucun contenu pour la classification des substantifs; c'est plutôt la notion de classe qui détermine chaque substantif.

C'est dire que nos équipes de recherche doivent déployer des

efforts pour exploiter à fond toutes les sources lexicogéniques et terminologiques des langues zaïroises avant de recourir aux autres langues en général et au français en particulier. Car il existe, à un certain niveau, une inadéquation des termes usités face aux notions grammaticales de linguistique africaine.

Nyembwe Ntita,  
Centre de linguistique  
théorique et appliquée,  
Kinshasa,  
Zaïre

## Bibliographie

- Bunduki (N.K.), 1975: *Essai de lexique linguistique français-ciluba*, Celta, Lubumbashi, 247 p. (Travaux et recherches).
- Dubois et alii, 1973: *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.
- Dubuc (R.), 1989: *Manuel pratique de terminologie*.
- Guide de Recherche en lexicographie et terminologie*, 1983, ACCT, Paris.
- Leduc-Adine (J.-P.) & Vergnaud (J.), 1980: «La Terminologie grammaticale» dans *Langue française*, n°47, sept. 1980, Paris, Larousse.
- Kazadi (Nt.), Matumele (M.) & Epanga (P.), *Lexique pédagogique lingala*, 1987: Celta, Kinshasa, multigraphié.
- Terminologie grammaticale kikongo*, 1987: Celta, Kinshasa, multigraphié.
- Lexique pédagogique ciluba*, 1987: Celta, Kinshasa, multigraphié.
- Kadima (B.), Mpoyi (B.) & Mukendi (T.): 1991, sous la dir. de Nyembwe (N.), *Terminologie grammaticale et pédagogique. Lexique français-ciluba et ciluba-français*, Celta, Kinshasa, 14 p. (Travaux et recherches).
- Nyembwe (N.), 1988: «Terminologie et enseignement / apprentissage des langues zaïroises», dans *Documents contributifs*, Rencontre internationale sur l'enseignement de la terminologie, Université de Genève, 21-22 septembre 1988.